

Le Comité Départemental d'Education pour la Santé du Lot et Garonne
- CODES 47 -
Recrute un délégué départemental (H/F)

Définition du poste et des missions :

Sous l'autorité du Président du CODES 47, puis du directeur régional de l'IREPS Aquitaine (1) à partir du 1/01/2011,

Le délégué départemental :

- est garant, en lien avec les instances décisionnelles, du bon fonctionnement du CODES 47 jusqu'au 31/12/2010, puis de la délégation départementale du Lot et Garonne de l'IREPS,
- assure le suivi de la gestion administrative, financière et des ressources humaines ; par délégation du directeur régional à partir du 01/01/2011,
- planifie et coordonne les activités de l'équipe salariée (4 professionnels) de la délégation départementale,
- représente l'IREPS auprès des institutions et des partenaires du département,
- est garant de la mise en œuvre et du suivi de la démarche qualité au sein de la délégation,
- élabore, coordonne, met en œuvre et évalue des actions et des programmes de formation ; assure une fonction d'appui méthodologique,
- coordonne un ou plusieurs projets régionaux,
- collabore à la coordination et à la mise en œuvre des orientations des Pôles d'activités de l'IREPS.

Compétences, capacités et qualités requises :

- maîtrise des concepts et démarches en éducation et promotion de la santé,
- connaissances des dispositifs et instances institutionnels,
- autonomie et sens des responsabilités,
- esprit d'analyse et de synthèse,
- capacités rédactionnelles et en communication,
- capacités relationnelles ; goût pour le travail en équipe,
- disponibilité ; mobilité sur le département et la région.

Profil :

- diplôme dans le champ de l'éducation pour la santé, de la santé publique et/ou des sciences humaines et/ou sociales,
- expérience professionnelle.

Caractéristiques du poste :

- rémunération : 28 800 € brut annuel,
- contrat : CDI, temps complet,
- disponibilité du poste : 1^{er} septembre 2010

Merci d'adresser les candidatures (lettre de motivation et CV)
Par voie électronique à : harys@ch-agen.fr, Président du CODES 47
et à laurencerichard.codes47@wanadoo.fr, Directrice du CODES 47

Date limite des candidatures : 31 juillet 2010

(1) L'IREPS Aquitaine sera créée le 1^{er} janvier 2011 par fusion-crédation du CRAES-CRIPS et des quatre CODES Aquitains. Elle regroupe une direction régionale et cinq délégations départementales : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées Atlantiques.